



## FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

### « Lagunes de Saint-Magne et Louchats » FR7200708

#### Le programme Natura 2000 en bref :

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains.

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les principaux éléments du DOCOB, sachant que ce dernier est disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

#### • Présentation du site

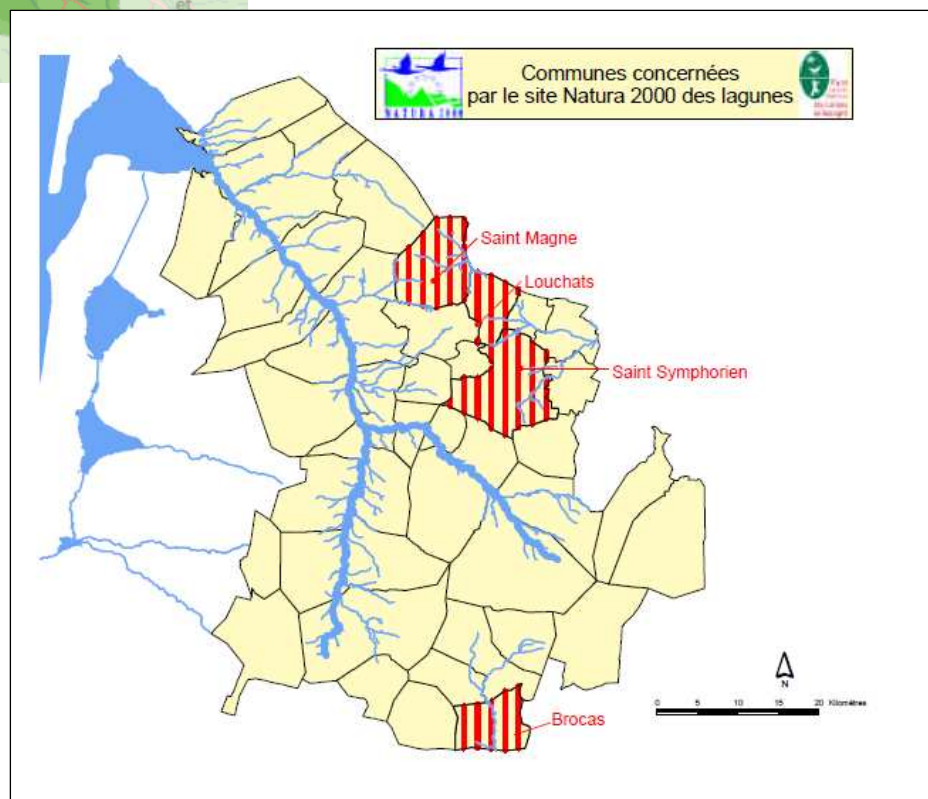
C'est au cœur du massif forestier des Landes de Gascogne que se situent le site des « lagunes de Saint-Magne et Louchats ». Il se situe au sud du département de la Gironde (communes de Louchats et Saint-Magne). Les 2 communes concernées adhèrent au Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Les lagunes de Saint-Magne sont au nombre de 189 lagunes, répartie sur 36 ha et celles de Louchats sont au nombre de 74 réparties sur 11 ha.

Ce site est à rattacher aux deux sites Natura 2000 des lagunes de Saint-Symphorien (FR7200709) et des lagunes de Brocas (FR7200728), par leur proximité géographique et leurs problématiques communes.

Le terme lagune désigne ici une dépression topographique dans le sable des landes occupée par un plan d'eau permanent ou temporaire par affleurement de la nappe phréatique et par une végétation caractérisant un gradient hydrique précis. Son eau est douce, acide et oligotrophe. Elle est généralement de faible profondeur (<2m).

La bande de 20 à 100 mètres constituant l'environnement proche de la lagune peut enrichir le site (milieux complémentaires diversifiés), ou a contrario l'appauvrir (drainage, comblement...) en fonction des pratiques.

- La cartographie du site « Lagunes de Saint-Magne et Louchats »



- Les habitats et espèces présents et leur hiérarchisation

L'eau des lagunes possède des caractéristiques très spécifiques : elle est très acide, oligotrophe (très pauvre en éléments nutritifs) donc peu minéralisée avec une faible teneur en oxygène et subit d'importantes variations de température et de niveau.

Ces conditions originales font que l'on n'y trouve que des espèces végétales ou animales qui ont su s'adapter à ces caractères très sélectifs. Par conséquent la flore, la faune ou les habitats sont souvent remarquables. Ces zones humides étant en régression, le cortège floristique et les espèces animales se raréfient parallèlement.

Plusieurs types d'habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire ont été recensés (\*Prioritaire) :

- Habitats naturels d'intérêt communautaire :
  - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses atlantiques à végétation amphibie,
  - Gazons amphibie de bas niveau à Millepertuis des marais et potamot à feuilles de renouée,
  - Gazon amphibie de niveau intermédiaire à Scirpe à nombreuses tiges,
  - Gazon amphibie des niveaux inférieurs à Joncs bulbeux,
  - Gazon amphibie des niveaux supérieurs à lobélie brûlante et agrostis des chiens,
  - Gouilles à sphaignes et potamot à feuilles de renouée\*,
  - Groupement de cicatrization des sols tourbeux à Rossolis intermédiaire et rhynchospore blanc,
  - Landes humides atlantiques septentrionales à bruyères à quatre angles et à bruyère ciliée\*,
  - Landes humides atlantiques septentrionales à bruyères à quatre angles,
  - Végétation à Marisque\*
  
- Espèces d'intérêt communautaire :
  - Le faux cresson de Thore,
  - La leucorrhine à front blanc,
  - La leucorrhine à gros thorax,
  - La leucorrhine à large queue,
  - Le fadet des laïches,
  - Le damier de la Succise.

## • Les enjeux de conservation

Les enjeux de conservation prioritaires définis par le DOCOB sont :

- Maintien du niveau d'eau et des caractères physico-chimiques de l'eau, notamment l'aspect oligotrophe de l'eau.
- Limiter et raisonner le drainage au niveau des parcelles avoisinantes des lagunes.
- Limiter la vitesse de marnage du plan d'eau.
- Éviter tout dépôt ou enrichissement par composés organiques ou minéraux dans la lagune.
- Maintien du milieu ouvert
- Préserver les écotones (ceintures de feuillus)
- Canaliser et sensibiliser le public.

La mise en place des mesures de gestion visant à préserver les espèces animales, végétales et les habitats d'intérêt communautaires proposés par le groupe de travail conserve un caractère expérimental. En effet, la gestion du milieu lagunaire est encore assez mal connue et maîtrisée. Plusieurs thèmes ont été retenus, déclinés en mesures opérationnelles :

- 1. Assainissement
  - Reprofilage de fossés pour les fossés de connexion entre les lagunes.
  - Aménagement de seuils mobiles pour les fossés de connexion entre lagunes.
  - Aménagement de seuils fixes pour les fossés de connexion entre lagunes.
  - Reprofilage des fossés bordiers des pistes, chemins et des routes.
  - Adaptation des fossés d'assainissement de la parcelle forestière (réseau tertiaire).
- 2. Maintenir et favoriser la biodiversité sur le site
  - Restauration de milieux ouverts.
  - Réhabilitation expérimentale de lagunes.
  - Gestion des transitions entre les espaces fragiles et la forêt de production.

- 3. Maîtriser la fréquentation et sensibiliser le public
  - Maîtriser la fréquentation et sensibiliser le public
- 4. Adoption de bonnes pratiques (charte Natura 2000)
  - Charte Natura 2000
- 5. Connaître
  - Inventaire des amphibiens et reptiles.
  - Étude de l'entomofaune.
  - Étude des micromammifères
  - Étude des milieux tourbeux.
  - Inventaire et cartographie des habitats naturels et d'espèces végétales.

*Pour aller plus loin...*

**Structure porteuse et animateur :**

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

Animateur Natura 2000 : Jérôme FOUERT-POURET : [j.fouert-pouret@parc-landes-de-gascogne.fr](mailto:j.fouert-pouret@parc-landes-de-gascogne.fr)

DDTM/Service Eau et Nature/**Natura 2000**

**Tel : 05 56 24 86 69 / 05 56 24 88 86**

**Sites internet :**

- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

- Site DREAL : <http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

- Portail de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) :  
<http://inpn.mnhn.fr/programme/natura2000/presentation/objectifs>

- Site du Parc Naturel Régional des landes de Gascogne :  
<http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/>